

COMMUNE de MIRANDE

Envoyé en préfecture le 13/07/2026

Reçu en préfecture le 13/07/2026

Publié le

ID : 032-213202567-20260706-DCM2026_06_25-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 02 JUILLET 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
En exemple	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	18	Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 5

Acte rendu exécutoire après
Transmission au contrôle d'égalité
Publication

L'an deux mille vingt-six, le 02 Juillet à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 26 Juin 2026, sous la présidence de Monsieur Bernard DOREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. DOREY Bernard, M. DARROUX Jean-François, M. FORGUES Gérard, Mme DUBOSQ Dominique, M. DUFOUR Jean-Michel, M. LOUBET René, Mme PICCIN Colette, M. LAPISSE Michel, M. GENSAC Christian, M. PAILLART Vincent, Mme GROSJEAN Véronique, Mme LUCANTE Sandrine, Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, M. MENDEZ Jean, Mme ADDA Fatma, M. LECHIGUERO André, Mme RONCERAY Sandrine, Mme CLAVE Laëtitia.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Mme MAYNAU-VERBANAZ Nina à M. FORGUES Gérard, M. PUGNETTI Christophe à M. DARROUX Jean-François, Mme TROUETTE Corinne à Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, Mme DOUAT Karine à Mme GROSJEAN Véronique et Mme OCHOA Sonia à Mme DUBOSQ Dominique.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Mme ADDA Fatma est désignée secrétaire de séance.

2026.06.25 - DENOMINATION DES SALLES DE REUNION DE LA SALLE ANDRE BEAUDRAN ET FIXATION DES TARIFS

Monsieur le rapporteur indique que l'ancien logement de la Salle André Beaudran a fait l'objet de travaux de rénovation et de réaménagement afin de créer trois salles de réunion destinées à accueillir les activités municipales, associatives et, le cas échéant, des réunions d'organismes extérieurs.

Ces nouveaux espaces permettent d'améliorer l'offre d'accueil de la commune et de répondre aux besoins croissants en matière de réunions, formations et rencontres associatives.

Afin d'identifier clairement ces nouveaux équipements, il est proposé au Conseil Municipal de leur attribuer les dénominations suivantes :

- Salle Athos
- Salle Porthos
- Salle Aramis

Monsieur le rapporteur propose, afin d'assurer une cohérence tarifaire entre les équipements communaux et pour simplifier leur gestion, d'appliquer aux salles Athos, Porthos et Aramis, les mêmes tarifs que ceux en vigueur pour la petite salle André Beaudran, soit :

DESIGNATION	Proposition Tarifs 2026
	TARIF LOCATION JOURNEE (max 18 h)
Salle Eté	30,00 €
Salle Hiver	50,00 €
Caution	150,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (5 abstentions : M. MENDEZ Jean, Mme ADDA Fatma, M. LECHIGUERO André, Mme RONCERAY Sandrine, Mme CLAVE Laëtitia) :

- Approuve la dénomination des trois salles de réunion créées dans le cadre de la rénovation du logement de la Salle André Beaudran sous les appellations Athos, Porthos et Aramis ;
- Fixe les tarifs de location de ces salles selon les mêmes conditions et montants que ceux applicables à la petite salle André Beaudran, à savoir :
 - 30,00 € la journée (maximum 18 heures) en période estivale ;
 - 50,00 € la journée (maximum 18 heures) en période hivernale ;
 - une caution de 150,00 € ;
- Précise que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 2 Juillet 2026 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noullobos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le *510w*
ID : 032-213202567-20260706-DCM2026_06_25-DE

Le Secrétaire,
Fatma ADDA



Extrait certifié conforme.
Fait à MIRANDE, le 06 Juillet 2026

Le Maire,
Bernard DOREY



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM2026_06_25
Objet :	Délibération portant dénomination des salles de réunion de la salle André Beaudran et fixation de
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-07-06 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	032-213202567-20260706-DCM2026_06_25-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	933 o
Nom métier :		
032-213202567-20260706-DCM2026_06_25-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	123.8 Ko
Nom original : 20260625 Denomination salles réunion SAB et fixation tarifs.pdf		
Nom métier :		
99_DE-032-213202567-20260706-DCM2026_06_25-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2026 à 17h39min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juillet 2026 à 17h39min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juillet 2026 à 17h39min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juillet 2026 à 17h39min54s	Reçu par le MI le 2026-07-13

